

26 OCTOBRE 1978.-

REMOULINS.-(30)

HEURE : 23 H 45 environ.

oooooooooooo

TEMOIN : M. Bernard D. Employé de bureau dans une administration locale, âge 26 ans.

LIEUX : REMOULINS DANS LE GARD(30) Au carrefour de la Nationale 86 et de la départementale 792.

PHENOMENE OBSERVE : Lueur incandescente orangée avec dans la partie basse, une tache blanche pouvant représenter deux ou trois petites taches, pouvant à leur tour être des hublots.

LA FORME DE LA LUEUR : Ronde dans sa partie haute, plus haute que large, comme un pain de sucre; posée au sol ou assez près du sol et à une distance de 200 à 300 m.

EFFETS SUR LE TEMOIN : Décharge électrique dans tous le corps comme des picotements, sorte d'état de paralysie, béatitude, surdité complète.

OBSERVATIONS DE L'ENQUETEUR : Avant les faits, le témoin ne s'intéressait pas au phénomène OVNI et à tout ce qui est bizarre ou paranormal.

A ce jour, il ne désire parler de cette observation et ne s'intéresse toujours pas à toutes ces choses là. Il m'a fallu insister auprès de lui pour le décider à me confier son histoire. Il a été traumatisé par cette observation, a eu un arrêt de travail de 3 semaines de 8 jours en 8 jours. Il a frôlé la dépression nerveuse et a été sous traitement et surveillance médicale pendant ces trois semaines par le docteur de REMOULINS. A son travail, une personne connaissant le témoin, a déclaré que M. D. n'était plus comme avant les faits, qu'il avait changé de comportement.

TEMOIGNAGE DE M. D. : Je revenais de ST HILAIRE D'OZILHAN à deux ou trois kilomètres de REMOULINS et me dirigeais vers mon domicile, en passant par REMOULINS. Il devait être aux environs de 23 H 45. Je roulais seul dans mon véhicule. Arrivé au STOP du carrefour de la route de Bagnols sur Cèze (N. 86) ma voiture s'est arrêtée, moteur calé, phares éteints; J'ai pensé que c'était une panne quelconque peut-être de la batterie. J'ai tourné la clé de contact dans tous les sens, rien..... Alors je suis sorti et à ce moment là, j'ai été saisi d'une décharge électrique, dans tout le corps, j'ai été très surpris, mais ça ne m'a pas empêché de faire le tour de la voiture pour me rendre compte s'il n'y avait rien de spécial qui aurait pu entraîner cette panne. D'un seul coup, devant moi, dans la direction de REMOULINS, dans le lieu appelé LA VEGERE, j'ai vu une énorme lueur incandescente plus haute que large, avec dans la partie basse une tache blanche où il m'a semblé distinguer deux ou trois lumières blanches, rondes.

E.- Avez vous pensé à des hublots ?

R.- Oui j'ai pensé à des hublots alignés horizontalement. En premier lieu, j'ai pensé à un incendie, mais ce qui aurait dû être des flammes, ne bougeait pas.

J'ai vu cette très forte lumière à environ 200, 300 ou peut-être 400 m, je ne peux pas dire au juste, à hauteur de mon regard.

Note de l'enquêteur : La Végère à cet endroit se trouve à 4 m au-dessous du niveau de la Nationale 86. Le témoin ne pouvait pas voir la base du phénomène.

E.- Combien de temps a duré l'observation ?

R.- Je ne peux pas dire. Quelques secondes, quelques minutes, peut-être plus !!!

E.- La grosseur ?

R.- Alors là, je ne sais pas, c'était très gros ça prenait une bonne partie du paysage directement devant moi.

E.- D'après ce comparateur, plus gros que le N° 20 ?

R.- Oh oui.

E.- Est ce que cette lueur absorbait la lumière ambiante ?

R.- Il n'y avait pas de lumière ambiante ! Je n'ai même pas remarqué s'il y avait des lumières près de cet endroit.

E.- Avez vous vu le lampadaire allumé ?

R.- Non... Je ne l'ai pas remarqué. Il devait être éteint, car je l'aurais vu.

E.- Le paysage devant vous était dégagé ? Ou bien y avait-il des arbres ?

R.- Non... Non... c'était clair, il y avait la route et puis après il y avait des champs, ce qu'on appelle La Végère

E.- Avez vous des notions d'astronomie ? de parapsychologie ?

R.- Non.

E.- Vous intéressez vous au phénomène OVNI, aux extra-terrestres ?

R.- Non !

E.- Avez vous une religion ?

R.- Oui, catholique.

E.- Est ce que cette apparition vous a choqué ?

R.- Oui, en rentrant chez moi, en y pensant.

E.- Avez vous fait des cauchemards les jours suivants ?

R.- Le premier soir non, car on m'a fait une piqûre qui m'a fait dormir. J'ai revu le phénomène en cauchemard les 7 ou 8 nuits suivantes.

E.- Avez vous vu des feux de position ?

R.- Non !

E.- De quelle couleur était le phénomène ?

R.- Orange dans l'ensemble et blanc dans la partie basse.

E.- Avez vous vu des variations de couleur ?

R.- Non, c'était toujours pareil !

E.- Avez vous entendu des bruits ?

R.- Non, ou très peu.

E.- Aviez vous mangé dans les deux heures précédant l'observation ?

R.- Non, j'avais mangé vers 20 H 30 ou 21 H 00.

E.- Aviez vous absorbé de l'alcool ?

R.- Non !

E.- Etiez vous en forme ce soir là ?

R.- Oui, comme d'habitude !

E.- A quelle hauteur se trouvait la chose ?

R.- Devant moi à hauteur de mes yeux ?

E.- Cette lueur vous a-t-elle donné l'impression d'être matérielle ?

R.- Je ne peux pas dire au juste ! C'était comme un feu, mais fixe.

E.- Quelle forme avait-elle ? Discoïdale, ronde, en cigare ou autre ?

R.- Je ne me rappelle pas très bien; je dirais qu'elle me semblait arrondie, mais plus haute que large.

Note de l'enquêteur : Je lui dessinais plusieurs formes différentes. Il me désigna la forme en pain de sucre.

E.- De quelle manière votre attention a-t-elle été attirée ?

R.- C'est en faisant le tour de mon véhicule, après avoir ressenti cette décharge électrique dans tout le corps, que j'ai vu face à moi, devant la voiture cette grande et vive lumière.

E.- L'avez-vous vu avant de descendre de voiture ?

R.- Non !

E.- A quelle distance cela se trouvait-il ?

R.- Au minimum entre 200 ou 300m, le maximum je ne sais pas.

E.- Et cette lumière était-elle métallique, transparente, opaque, mate, incandescente, ou bien seulement lumineuse ?

R.- Oh ! elle était incandescente.

E.- Avez vous entendu des bruits spéciaux ?

R.- Non ! absolument rien!

E.- Comment était cette tache blanche au bas du phénomène ?

R.- Il m'a semblé qu'à l'intérieur de cette même tache il y avait deux ou trois lumières blanches alignées horizontalement.

E.- Cela vous a-t-il fait penser à des hublots ?

R.- Oui, j'y ai pensé, mais je ne peux pas dire.

E.- Comment a-t-il disparu ?

R. D'un seul coup, brusquement.

E.- Avez vous remarqué un mouvement de feuillages aux alentours ?

R.- Non je n'ai rien remarqué.

Note de l'enquêteur : En me rendant sur les lieux, j'ai constaté que le sommet des branches des arbres fruitiers dépasse à peine le niveau de la Nationale 86. La lueur se trouvait donc à un niveau complètement dégagé à la vue du témoin.

E.- La campagne était-elle légèrement ~~éclairée~~ éclairée ?

R.- Non ! Rien.

E.- Avez vous vu atterrir le phénomène ? L'avez vous vu repartir ?

R.- Non, ni l'un ni l'autre.

E.- Avez vous remarqué des pulsations ? Un changement de forme ?

R.- Non, ni l'un ni l'autre.

E.- Avez vous vu si la lumière était posée à terre, ou bien

si elle se tenait à un certain niveau du sol?

R.- Non ! Je n'ai pas vu, d'où je me trouvais, je ne voyais pas tout le bas, le bord de la route me cachait.

E.- Avez vous remarqué si dans le ciel, à ce moment là, il y a eu passage d'un avion ou autre ?

R.- Non!

E.- Avez vous eu peur sur le moment ?

R.- Non, pas sur le moment, j'étais seulement figé sur place, je ne comprenais pas ce qui se passait. C'est seulement en rentrant chez moi que j'ai réalisé que ce que je venais de voir était tout à fait anormal. A ce moment là, mes nerfs ont lâché. Il a fallu appeler le médecin qui m'a fait une piqûre.

E.- Voulez vous vous approcher de la chose ?

R.- Non, je n'y ai pas pensé!

E.- Avez vous observé des formes humaines ?

R. 6 Non.

E.- Avez vous constaté des effets secondaires sur votre montre ou sur votre véhicule ?

R.- Comme je vous l'ai dit, ma voiture a calé au STOP et les phares se sont éteints. Je n'ai pas remarqué de modifications sur ma montre.

E.- Qu'avez vous ressenti pendant l'observation ?

R.- Sur le moment, rien, à part que j'étais sans réaction comme figé sur place, dans une sorte de torpeur. Me ne suis revenu à moi qu'au passage d'un poids lourd. Le bruit du moteur m'a fait reprendre mes esprits.

E.- L'objet lumineux était il toujours là au passage du camion?

R.- Non ! ça avait déjà disparu depuis un moment. Je ne sais pas si c'était de l'ordre de quelques secondes ou

ou de quelques minutes. La chose avait disparu, mais j'étais encore sous l'effet du choc, immobile, regardant dans la même direction.

E.- Qu'avez vous fait ?

R.- Je suis remonté dans ma voiture, et je suis rentré chez moi. En rentrant dans la voiture, j'ai bien remarqué que les phares s'étaient rallumés, mais il a fallu que je me serve de ma clef de contact pour faire démarrer le moteur.

E.- Etiez vous angoissé pendant le trajet ?

R.- Non! pas spécialement, ce n'est qu'une fois rentré chez moi que j'ai eu peur.

Note de l'enquêteur : Le médecin m'a confié que M. D. est arrivé chez lui dans un état de surexitation extrême, complètement terrorisé, le visage marqué par la peur. Ce sont les parents du témoin qui ont avoué cela au médecin, quand ce dernier est arrivé au chevet du malade.

E.- Quel trouble ressentiez vous ?

R.- J'avais très peur, surtout lorsque j'é repassais sur les lieux la nuit et même le soir quand j'y repensais.

E.- Pendant et après l'observation, avez vous ressenti des brûlures aux yeux ou ailleurs ?

R.- Non ! rien du tout.

E.- Les jours suivants avez vous eu des maux de tête, des troubles de la vision, des anomalies corporelles ?

R.- Non !

E.- Avez vous été obligé de vous arrêter de travailler ?

R.- Oui!

E.- Pourquoi et combien de temps ?

R.- Il me fallait du calme, on craignait que je fasse une dépression nerveuse. J'ai eu huit jours renouvelés trois fois, ce qui fait 24 tours.

E.- Vous êtes vous fait une idée de ce que pouvait être cette apparition ?

R.- C'était anormal , j'ai pensé à quelque chose d'extra-terrestre.

E.- Vous êtes vous penché sur le problème après ce jour là?

R.- Non, du tout ça ne m'intéresse pas.

E.- Que pensez vous d'une vie extra-terrestre ?

R.- C'est possible, cela m'est égal.

E.- Avez vous lu des livres traitant de ce domaine ?

R.- Non !

E.- Avez vous informé la gendarmerie de votre observation le lendemain?

R.- Non, pas le lendemain, j'ai dû aller les voir le lundi ou le mardi suivant.

E.- Les faits se sont passés le jeudi, vous êtes allé à la gendarmerie cinq jours après ? Pourquoi ?

R.- Je n'ai pas osé de suite, j'avais peur qu'on ne me prenne pas au sérieux.

E.- A quelle gendarmerie vous êtes vous rendu ?

R.- A celle de REMOULINS.

E.- Quelqu'un a-t-il pris votre déposition ?

R.- J'ai vu le commandant de brigade, qui a pris des notes.

E.- Etes vous retournés sur les lieux de jour pour voir s'il y avait des traces au sol ou sur les arbres?

R.- Je me suis rendu sur les lieux le lendemain matin avec mon père, nous n'avons rien vu ! C'est tellement grand!!!.....

E.- Actuellement, accepteriez vous de vous prêter à une séance d'hypnose qui restera évidemment confidentielle ?

R.- Non, je préfère pas.

TEMOIGNAGE DE M. D. MEDECIN TRAITANT .-

Que pensez vous de M. D.?

" C'est une personne un peu renfermée. Moi, je ne l'avais jamais vu avant pour un problème nerveux. C'est la première fois que je le voyais dans cet état là; il était en pleine crise de nerf hein !... Ils m'ont appelé en pleine nuit pour le soigner. Avant ce jour, il n'avait jamais pris de médicaments pour les nerfs. D'ailleurs je l'ai mis simplement sous tranquilisant pendant quelques jours. Ça l'avait traumatisé cette histoire ! Depuis je ne l'ai pas revu. Je vois les parents de temps en temps qui me disent qu'il va bien. C'était un phénomène passager. Maintenant sur son état ?.... Ma foi ! c'est peut-être une personnalité un peu primaire. J'ai l'impression qu'il n'est quand même pas trop évolué. Il m'a semblé très nerveux !

Oui, c'est ça ~~il~~ est très nerveux, mais JE NE PENSE PAS QU'IL SOIT UN FABULATEUR ! Je pense qu'il avu quelque chose. Bon!... au début j'ai cru qu'il avait abusé d'alcool mais c'était pas dutout le cas! Il était chez lui chez ses parents, il regardait la télé, puis vers 11 h 15 - 11 h 30, il leur a dit "Je vais faire un tour à St Hilaire " et c'est en rentrant qu'il aurait vu ça. Donc il n'a pas eu le temps de boire. Il est parti de chez lui très bien, et il est rentré TERRORISE après avoir vu la chose. Mais il parlait de ça comme d'une hallucination il m'a dit " Tout d'un coup un camion est passé et je me suis réveillé."

E.- Y a t il eu arrêt de travail ?

R.- Oui je lui ai donné 8 jours que j'ai dû renouveler deux autres fois, ce qui fait 24 jours. Il avait reçu un gros choc nerveux. Il est terrorisé; il ne dormait plus, il tremblait

il était vraiment très choqué, et en plus je crois qu'il avait peur que ses collègues de travail se fichent de lui ! Je l'avais déjà vu il y a longtemps, si ce n'est que pour une angine, une grippe, un truc comme ça. Il n'avait pas de problème nerveux. Je lui ai fait une piqûre calmante dans la nuit et le lendemain, il a pris un tranquillisant pendant son arrêt de travail pour qu'il reprenne un peu. Enfin ! Ça l'a ébranlé quand même parce qu'il n'arrêtait pas de dire : " j'ai craqué... j'ai craqué..." On ne pouvait pas le questionner plus hein !//. Il faisait que dire " J'ai craqué..." mais sans plus de détails!

E.- Il a donc fallu qu'il reçoive une bonne dose de peur ?

" Oui ! Absolument, il était vraiment terrorisé. Après qu'il m'ait raconté ça, je suis passé voir les lieux, j'ai rien vu du tout. C'était vers les 01 H 00 du matin. Il y avait des travaux à la gare. Ils travaillaient la nuit pour électrifier la ligne, avec des projecteurs puissants qui envoyaient une lumière orange sur la moitié du village. Je ne sais pas si ça peut avoir un rapport ou pas, parce que moi en approchant je me suis dit mince mais il y a une lueur rouge et quand je suis arrivé, j'ai vu que cette lueur provenait des travaux de la gare. Il faudrait pas qu'il y ait quelque chose là.

Oui, en effet, toutefois il m'a dit " c'était une lueur à hauteur d'homme " avec une tache blanche dans le bas " vous a-t-il précisé ?

Non, il ne voulait pas parler.

Vous connaissez le coin ?

Oui ! oui !

Est ce que la gare est dans la direction du phénomène ?

La gare est sur la gauche, disons 30° sur la gauche, presque

face de lui en définitive.

NOTE DE L'ENQUÊTEUR : M'étant rendu sur les lieux, j'ai pu constater que l'on ne peut confondre la lueur des projecteurs et celle du phénomène, car il y a un écart d'environ 30° de différence entre la direction des projecteurs et celle du phénomène. Il ne peut y avoir de corrélation entre ces deux lumières.

De quelle couleur étaient ces projecteurs ?

- Rouge orange cette nuit là justement c'était assez humide, il y avait un peu de brouillard; on voyait un halo lumineux orangé de très loin. ♡

Vous rappelez vous bien cette soirée ?

Oui, oui, oui, je suis allé sur les lieux pour voir s'il y avait des traces, quelque chose, mais je n'ai rien vu.

Vous souvenez vous si ce soir là il pleuvait, s'il y avait du vent, si la lune était visible ?

Je ne me souviens pas de la lune. Je me souviens, il faisait un temps assez humide, ce qui faisait comme un espèce de brouillard. ♠

On voyait assez loin ?

On voyait assez loin oui, mais je veux dire que les lumières de la ville faisaient un halo, c'était un espèce de crachin; il ne pleuvait pas mais c'était très humide.

PRECISIONS DE L'ENQUÊTEUR : Je me suis rendu à la gare de REMOULINS, le 21 FEVRIER. J'ai vu le chef de gare; il m'a montré les projecteurs en question. Ils sont posés à demeure définitivement. Il y avait effectivement des travaux à la gare à cette époque là. Les projecteurs étaient bien en fonctionnement cette nuit là. De plus, ils émettaient bien une lueur orangée. Les projecteurs se trouvent à 6 ou 7 m de hauteur et à une quarantaine de mètres de la gare.

Les rayons lumineux passaient au-dessus des toitures de la gare et des habitations créant ainsi une zone d'ombre dans la partie basse du champ de vision du témoin. Le halo lumineux ne se répandant qu'à la partie supérieure du village. Il se trouve que le phénomène observé par le témoin est apparu à hauteur de son champ de vision et jusqu'au sol.

MA CONCLUSION : N'ayant pas de rapport de gendarmerie établi, sinon que le commandant de brigade de Remoulins ainsi que celui de Montfrém m'ont affirmé qu'ils ne pensaient pas que M. D. ait raconté des histoires, j'en viens à conclure qu'il ne peut y avoir de doute sur la réalité de cette observation d'un phénomène inconnu.

TEMOIGNAGE DE M. LE MAIRE DE REMOULINS, propriétaire de la Végère :

M. Le Maire, avez vous remarqué des traces anormales dans votre propriété aux alentours du 26 OCTOBRE 1978 ?

- Non! je n'ai rien vu de particulier, pas à cette époque là en tout cas. J'ai déjà remarqué des traces tout à fait bizarres dans deux autres propriétés. La première c'était des traces au sol avec brûlure de l'herbe. J'ai pensé que cela pouvait être le fort soleil. La seconde, c'était dans une vigne, dans un diamètre d'environ 30 mètres, la cime des souches était brûlée. Ce n'était pas exactement une carbonisation, c'était il me semble une très forte déshydratation. Le bout des branches ainsi que les feuilles étaient jaunies sur une quinzaine de centimètres.

Donc, dans La Végère rien d'anormal ?

C'est cela je n'ai rien remarqué. Dorénavant s'il se passait quelque chose, je vous préviendrai. Pouvez vous me dire, M. le Maire si à cette époque là, le lampadaire qui se trouve au carrefour de la route de St Hilaire et de Bagnols était éclairé ?

Cela est impossible car il n'est en place que depuis une quinzaine de jours.

NOTE DE L'ENQUÊTEUR :

Voilà pourquoi le témoin M. D. n'avait pas remarqué de lumière à l'endroit où il se trouvait lors de son observation. Il m'a même dit " il n'y a pas de lumière ambiante , il faisait noir." Vous souvenez vous des travaux qu'il y avait à la gare à cette période ?

Oui, parfaitement, les projecteurs éclairaient assez fortement.

ENQUÊTE DE A. MARTINEZ.

LDLN N° 190 (Décembre 1979) P. 9.10.11.12.13.